

APPEL A CANDIDATURES

Poste de co-référent-e régional-e « Compétences Psychosociales »

Poste en CDD de remplacement à temps partiel (80%)

Prise de poste dès que possible

1- PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes (ARA), association de loi 1901, développe par délégation départementale la promotion de la santé sur l'ensemble de la région pour :

- Contribuer à améliorer la santé des populations en agissant sur les différents déterminants de santé,
- Réduire les inégalités sociales de santé, en portant une attention particulière aux populations les plus vulnérables.

Pour plus d'information : www.promotion-sante-ara.org

2- POSTE

Chargé.e de projet régional.e « Compétences psychosociales ».

3- ACTIVITES PRINCIPALES

Gestion de projets régionaux

- Gère les dépôts de dossiers, le suivi et les bilans, les budgets, les relations avec les financeurs et les institutions
- Appui la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets pluriannuels régionaux
- Assure un appui méthodologique aux acteurs internes et externes
- Peut être amené à concevoir et animer des formations, internes ou externes
- Accompagne les équipes départementales dans la construction et le déploiement des projets en territoires, assure un compagnonnage et un appui en territoire si nécessaire.
- Assure une information fluide et un suivi régulier tripartite avec les chargés de projet CPS et les délégués territoriaux.

4- COMPETENCES REQUISES

Bac +5 dans le champ de la gestion de projets (Education pour la santé, Promotion de la santé, Santé publique, Education populaire, socioéducatif, etc.).

Expérience professionnelle souhaitée d'au moins 3 ans.

- Maîtrise de la gestion de projets en promotion de la santé et la gestion de budget
- Connaître les enjeux actuels de la santé publique et le fonctionnement des institutions publiques de santé

- Disposer de compétences rédactionnelles et d'argumentation, avec un esprit de synthèse et d'analyse
- Disposer de compétences d'animation de groupe (management fonctionnel), favorisant la collaboration et la participation
- Savoir travailler en équipe et en binôme
- Faire preuve d'autonomie et avoir une capacité de décision
- Avoir le sens de l'organisation et faire preuve de rigueur

Connaitre les fondements théoriques et pratiques du développement des CPS comme déterminant de la santé, serait souhaité

5- CONDITIONS D'EMPLOI

Contrat : CDD de remplacement à temps partiel (80%) pour 3 mois minimum avec possibilité de renouvellement.

Lieu d'exercice : poste basé au siège de Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes à Lyon, avec déplacements ponctuels en région (permis de conduire indispensable).

Statut : non cadre.

Rémunération : selon expérience, à partir de 2 251,20 € bruts/mois pour un temps partiel à 80% (indice 244 + 24), en référence à la grille de rémunération des salariés de Promotion santé.

Date de prise de poste : dès que possible.

Pour candidater : merci de nous transmettre CV et lettre de motivation, uniquement par email, sous la référence « candidature co-référence CPS » **avant le 10/12/2024**

à Mme Sophie PELOUX, Directrice des programmes :

recrutement@promotion-sante-ara.org